

## Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 21271**

### Intitulé

MASTER : MASTER Master Droit mention Droit comparé et droits étrangers spécialité Juriste européen/European Law School finalité recherche

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université Panthéon Assas - Paris 2, Ministère de l'Enseignement Supérieur	Le Président de l'Université Panthéon-Assas (Paris 2), Recteur de l'académie

### Niveau et/ou domaine d'activité

**I (Nomenclature de 1969)**

**7 (Nomenclature Europe)**

**Convention(s) :**

**Code(s) NSF :**

128g Droit fiscal ; Droit des affaires ; Droit pénal ; Droit de l'environnement ; Droit de la santé ; Droit de la sécurité et de la défense ; Droit du transport etc

**Formacode(s) :**

### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le Master 2 « Juriste européen » sera décerné aux étudiants de l'Université Panthéon-Assas (Paris II) ayant suivi le parcours complet et ayant achevé avec succès leur 5ème année d'études. Sont concernés les étudiants de Paris II ayant obtenu le LL.M. de King's College London.

Les étudiants diplômés de ce master sont formés à tous les types d'activité auxquels le professionnel est susceptible d'être confronté :

- Rédaction d'actes juridiques, consultation juridique, élaboration de normes réglementaires.
- Représentation en justice, plaidoirie devant les juridictions ou les autorités administratives, gestion du contentieux.
- Enseignement juridique, mise en place de formations professionnelles, recherche scientifique.
- Juriste linguiste, traduction de textes juridiques.

Les étudiants disposent d'une formation portant sur les trois principaux systèmes juridiques européens.

Le droit français aura été étudié pendant les trois années de Licence, le droit allemand pendant les deux années du Diplôme d'université Civilisation, langue et droit allemands et l'année du LL.M. effectué à Berlin et pour certains durant l'année de la Licence quand ils choisissent l'option « droits français et allemand ». Enfin le droit anglais aura été étudié pendant les deux années du Diplôme d'université Civilisation et droits de common law et l'année du LL.M. à King's College. De plus, dans le choix des options, les étudiants choisissent essentiellement des matières de droit européen et international.

Ces étudiants seront à même de traiter des questions juridiques dans chacun des systèmes juridiques visés et dans la langue de ces pays. Ils disposeront également des avantages d'une analyse comparatiste du droit et d'une approche méthodologique variée.

### Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Activités économiques internationales (droit des affaires, droit bancaire, droit du travail...).

- Avocat.
- Conseiller juridique.
- Juriste d'entreprise.
- Fonctionnaire européen.

### Codes des fiches ROME les plus proches :

K1903 : Défense et conseil juridique

### Modalités d'accès à cette certification

#### Descriptif des composantes de la certification :

Le programme « Juriste européen » a été créé en 2006 en collaboration avec une université allemande (Humboldt de Berlin) et une université anglaise (King's College London).

Des étudiants français ayant obtenu une mention au baccalauréat et maîtrisant l'anglais et l'allemand sont recrutés à l'issue de leur baccalauréat. Ils suivent un programme « renforcé et adapté » à leurs besoins spécifiques (cours de langue et de droits allemand et anglais en sus de la Licence « classique » en droit et participation aux Universités d'été du programme). À l'issue de la Licence ils effectuent leur quatrième année à l'Université Humboldt de Berlin et leur cinquième année à King's College London (KCL).

Le Master 2 « Juriste européen » sera décerné aux étudiants de l'Université Panthéon-Assas (Paris II) ayant suivi le parcours complet et ayant achevé avec succès leur 5ème année d'études. Sont concernés les étudiants de Paris II ayant obtenu le LL.M. de King's College London.

Les étudiants suivront les enseignements et passeront les examens correspondant aux enseignements du LL.M. suivant le règlement applicable au King's College London.

Le programme « Juriste européen » est une formation sur 5 ans. Seuls les étudiants de l'Université Panthéon-Assas ayant obtenu le Master 1 en droit mention « juriste européen/European Law School » peuvent s'inscrire au présent Master 2. Les étudiants de Paris II engagés dans le programme effectueront leur 5ème année d'études à Londres et suivront les cours du LL.M. offert par KCL. Ils devront suivre quatre modules complets (ou l'équivalent en demi-modules) parmi la liste ci-après. Chaque module est accrédité de 40 crédits (20

pour un demi-module). Les étudiants peuvent, s'ils le souhaitent, remplacer un module par un mémoire (15 000 mots). Le mémoire est accrédité de 40 crédits, comme tout module complet. Le mémoire peut être choisi de manière indépendante (en dehors du cadre d'un module préexistant). Les étudiants qui ne choisiront pas de faire un mémoire devront néanmoins rédiger un projet de recherche (7 500 mots). Ce dernier est accrédité de 20 crédits, comme les demi-modules. Aussi le projet de recherche peut être choisi de manière indépendante comme un demi-module. De plus, chaque étudiant doit suivre au cours du premier semestre une session de « Méthodologie de la recherche » qui compte pour 20 crédits et qui sera évalué par le moyen d'un plan de recherche (il ne peut y avoir une note moyenne pour cette session, seules deux notes sont possibles : réussite ou échec).

Détail des modules :

Advanced Antitrust: The Objectives Of Article 101 TFEU - Optional Commercial Banking Law - Optional Commercialization Of Intellectual Property - Optional Competition Law & Regulated Network Industries - Optional Competition, Intellectual Property & The Media Industry - Optional Copyright & the Cultural Industries - Optional Economics Of Competition Law - Optional EU Administrative Law - Optional EU External Relations Law - Optional EU Public Procurement Law - Optional EU State Aid & State Regulation Law - Optional European & Comparative Company Law - Optional European Constitutional Law - Optional European Internal Market - Optional European Labour Law - Optional European Union Competition Law - Optional European Union Environmental Law - Optional Financial Risk, Stability & Regulation - Optional Information & Communication Technologies Law - Optional Intellectual Property Law - Optional International Business Transactions 2: Substantive Law - Optional International Commercial & Investment Arbitration - Optional International Human Rights - Optional International Investment Law - Optional International Law & The Use Of Force - Optional International Trade Law - Optional Judicial Protection in the EU - Optional Law & The Technologies Of The Twenty-First Century - Optional Law of International Finance 1 - Optional Law of International Finance 2 - Project Finance & Loan Sales - Optional Law of International Finance 3 - Securitisations, Derivatives & CDOs - Optional Legal Issues In Corporate Finance - Optional Principles of Financial Regulation in the EU - Optional Privacy & Data Protection - Optional Regulation & Governance - Optional Regulation of Financial Services: Part 1 - Optional Regulation Of Financial Services: Part 2 - Optional Regulation of the Conduct of Mergers & Acquisitions - Optional State Crime - Optional Transnational & Comparative Commercial & Financial Law - Optional Transnational & Comparative Law of Insolvency & Reorganisation - Optional UK Competition Law - Optional US Antitrust Law - Optional World Trade Law - Optional

L'étudiant admis à l'année d'études de M2 se verra attribuer 60 crédits ECTS.

**Validité des composantes acquises : illimitée**

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OU	NON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X		Le diplôme est délivré sur délibération du jury du master concerné. Le jury est désigné chaque année par le président de l'Université dans les conditions prévues à l'article L.613-1 du Code de l'éducation.
En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue		X	
En contrat de professionnalisation		X	
Par candidature individuelle		X	
Dispositif VAE non prévu à l'heure actuelle		X	

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

**LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS**

**ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX**

### Base légale

#### Référence du décret général :

Arrêté du 25 avril 2002 modifié relatif au diplôme national de master.

Arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle, de master.

#### Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 14 octobre 2014 - n°20051897 - accréditant l'Université Paris II en vue de la délivrance de diplômes nationaux.

#### Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Code de l'éducation - articles R. 613-32 à R. 613-37 relatifs à la VAE.

#### Références autres :

### Pour plus d'informations

#### Statistiques :

2008-2009\*

2009-2010\*

2010-2011 : 6 candidatures - 6 admis à s'inscrire - 5 diplômés

*\*Ouverture en 2006-2007 (1ère promotion de M2 en 2010-2011)*

**Autres sources d'information :**

Site Internet de l'autorité délivrant la certification

**Lieu(x) de certification :**

Université Panthéon-Assas Paris 2 - 12 place du Panthéon Paris 5ème

**Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :**

Université Paris 2 - 12 place du Panthéon Paris 5ème

Université Humboldt de Berlin

Université King's College de Londres

**Historique de la certification :**

Le programme « Juriste européen » a été créé en 2006.